



LE SAINT-ESPRIT

de

Jacques Voragine

LA LÉGENDE DORÉE

Jacques de Voragine était un chroniqueur italien du Moyen Âge, archevêque de Gênes et auteur de la Légende dorée, célèbre ouvrage racontant la vie d'un grand nombre de saints et saintes, martyrs chrétiens, ayant subi les persécutions des Romains. Il est aussi l'auteur d'une Chronique de la cité de Gênes, de plusieurs recueils de sermons, et de quelques autres opuscules.

Ainsi que l'atteste l'histoire sacrée des Actes, aujourd'hui le Saint-Esprit fut envoyé sur les Apôtres sous la forme de langues de feu. Au sujet de cette mission ou venue, il y a huit considérations à faire : 1° par qui il fut envoyé ; 2° de combien de manières il est ou il fut envoyé ; 3° en quel temps ; 4° combien de fois ; 5° de quelle manière ; 6° sur qui ; 7° pourquoi ; 8° par quel moyen il fut envoyé.

I. Par qui le Saint Esprit fut-il envoyé ? C'est le Père qui envoya ce Saint-Esprit, c'est le fils aussi, et le Saint-Esprit se donna lui-même et s'envoya. Ce fut le Père, d'après ces paroles de J.-C. en saint Jean (XIV) « Le Paraclet qui est le Saint-Esprit, que le Père enverra en mon nom, vous enseignera toutes choses. » Ce fut le fils : on lit au XVI° chap. de saint Jean : « Mais si je m'en vais, je vous l'enverrai. » En prenant un point de comparaison avec les choses d'ici-bas, l'envoyé a trois sortes de rapports avec celui qui l'envoie ; il lui donne l'être, comme le rayon est envoyé par le soleil : il lui donne sa force, comme la flèche envoyée par l'archer ; il lui donne juridiction

ou autorité, comme un messenger envoyé par son supérieur. Sous ce triple point de vue, la mission peut convenir au Saint-Esprit : car il est envoyé par le Père et le Fils en qui résident l'être, la force et l'autorité dans leurs opérations. Néanmoins, l'Esprit-Saint lui-même s'est aussi donné et envoyé : ce qui est insinué dans ces paroles de saint Jean (XVI) : « Quand l'Esprit de vérité sera venu. » En effet selon que le dit saint Léon, pape, en son sermon de la Pentecôte : « La bienheureuse Trinité, l'incommutable divinité est une en substance, ses opérations sont indivises, elle est unie dans sa volonté, pareille en toute puissance, égale en gloire : mais elle s'est partagée l'oeuvre de notre rédemption, cette miséricordieuse Trinité, de sorte que le Père se laissa fléchir, le Fils se fit propitiation et le Saint-Esprit il nous embrasa de son amour. » Or, puisque le Saint-Esprit est Dieu, on peut donc dire avec vérité qu'il se donne lui-même. Saint Ambroise prouve ainsi la divinité du Saint-Esprit dans son livre *Du Saint-Esprit* : « La gloire de sa divinité est manifestement prouvée par ces quatre moyens. Or connaît qu'il est Dieu, ou bien parce qu'il est sans péché, ou bien parce qu'il pardonne le péché, ou bien parce que ce n'est pas une créature, mais qu'il est créateur, ou bien enfin parce qu'il n'adore pas, mais qu'il est adoré. » Il est évident par-là que la Trinité se donna toute à nous : « parce que, dit saint Augustin, le Père nous a donné tout ce qu'il a ; il nous a donné son Fils pour prix de notre rédemption, le Saint-Esprit comme privilège de notre adoption, et il se réserve lui-même tout entier comme l'héritage de notre adoption. » De même aussi, le Fils s'est donné entièrement à nous, selon ce mot de saint Bernard : « Il est pasteur, il est pâture, il est rédemption. Il nous a donné son âme pour rançon, son sang pour breuvage, sa chair pour aliment et sa divinité pour récompense. » De même encore le Saint-Esprit nous a gratifiés et nous gratifie de tous ses dons, parce qu'il est dit dans la 1^{re} épître aux Corinthiens (XII) : « L'un reçoit du Saint-Esprit le don de parler avec sagesse, un autre reçoit du même Esprit le don de parler avec science ; un autre reçoit le don de la foi par le même Esprit. » Saint Léon, pape, ajoute : « C'est le Saint-Esprit qui inspire la foi, qui enseigne la science : il est la source de l'amour, le cachet de la chasteté et le principe de tout salut. »

II. De combien de manières le Saint-Esprit est ou fut envoyé. Il faut savoir que le Saint-Esprit est envoyé d'une manière visible et d'une manière invisible. Elle est invisible quand il pénètre dans les coeurs saints : elle est visible quand il se montre sous un signe visible. Saint Jean parle de sa mission invisible quand il dit (III) : « L'Esprit souffle où il veut et vous entendez sa voix, mais vous ne savez ni d'où il vient, ni où il va. » Cela n'a rien d'étonnant, parce que, selon le mot de saint Bernard en parlant du Verbe invisible : « Il n'est pas entré par les yeux, puisqu'il n'a pas de couleur ; ni par les oreilles, parce qu'il n'a pas rendu de son ; ni par les narines, parce qu'il n'est pas mêlé avec l'air, mais avec l'esprit, qu'il

n'infecte pas l'air mais qu'il le fait : il n'est pas entré par la bouche, puisqu'il n'est ni mangé ni bu ; ni par le toucher du corps, puisqu'il n'est pas palpable. Vous demandez donc, puisque ses voies sont si impénétrables, comment je connais sa présence : je l'ai reconnue par la crainte que j'éprouve en mon coeur : c'est par la fuite du vice que j'ai remarqué la puissance de sa force : je n'ai qu'à ouvrir les yeux et à examiner ; alors j'admire la profondeur de sa sagesse : c'est par le plus petit amendement dans mes moeurs que j'ai senti la bonté de sa douceur ; c'est par la réformation et le renouvellement intérieur de mon âme que j'ai aperçu, autant qu'il m'a été possible, l'éclat de sa beauté ; c'est en voyant toutes ces merveilles à la fois que j'ai été saisi devant son infinie grandeur. » Une mission est visible quand elle est indiquée par un signe visible. Or, le Saint-Esprit s'est montré sous cinq formes visibles : 1. sous la forme d'une colombe au-dessus de J.-C. qui venait d'être baptisé. Saint Luc dit (III) que le Saint-Esprit descendit sur lui sous une forme corporelle semblable à une colombe ; sous la forme d'une nuée lumineuse au moment de la transfiguration. Saint Mathieu dit (XVI) « Lorsqu'il parlait encore, une nuée lumineuse vint le couvrir. » La glose ajoute : « Dans le baptême de N.-S., comme dans sa transfiguration glorieuse, le Saint-Esprit a manifesté le mystère de la sainte Trinité, là dans une colombe, ici dans une nuée lumineuse » ; sous la forme d'un souffle. On lit dans saint Jean (XX) « Il souffla et leur dit : « Recevez le Saint Esprit » ; 4° sous la forme de feu ; 5° sous la forme de langue : et c'est sous cette double forme qu'il a apparu en ce jour. Or, s'il s'est montré sous ces cinq formes, c'est pour donner à comprendre qu'il en opère les propriétés dans les coeurs où il vient. 1° Il s'est montré sous la forme d'une colombe. La colombe gémit au lieu de chanter, elle n'a pas de fiel, elle se cache dans les fentes des rochers. De même le Saint-Esprit fait gémir sur leurs péchés ceux qu'il remplit. « Nous rugissons tous comme des ours, dit Isaïe (LIX), nous gémissons et nous soupçons comme des colombes. » « Le Saint-Esprit lui-même, dit saint Paul (Rom., VIII), prie pour nous, par des gémissements ineffables, » c'est-à-dire qu'il nous fait prier et gémir. 2° Il n'y a en lui ni fiel ni amertume. Et la Sagesse dit (XII) : « Seigneur, oh ! que votre Esprit est bon, et qu'il est doux en toute sa conduite ! » (VII) « Il est humain, doux, bon ; parce qu'il rend doux, bon et humain ; doux dans les discours, bon de coeur et humain en action. » 3° Il habite dans les fentes du rocher, c'est-à-dire dans les plaies de J.-C. « Levez-vous, est-il dit dans le Cantique (II), ma bien-aimée, mon épouse, et venez, vous qui êtes ma colombe (la glose ajoute : vous qui réchauffez mes poussins, par l'infusion du Saint-Esprit), qui habitez les creux de la pierre (la glose : dans les blessures de J.-C.). » Jérémie parle ainsi au chap. IV des *Lamentations* « Le Christ, le Seigneur, l'esprit de notre bouche a été pris à cause de nos péchés. » Nous lui avons dit : « Nous vivrons sous votre ombre parmi les nations. » C'est comme s'il disait : « L'Esprit-Saint, qui est de notre bouche, et cette bouche, c'est celle de N.-S. J.-C., parce qu'il est notre bouche

et notre chair, nous fait dire à J.-C. : « Nous vivons en ayant toujours à la mémoire votre ombre, c'est-à-dire votre passion, dans laquelle le Christ fut environné de ténèbres et méprisé. » La nuée est élevée au-dessus de la terre, elle procure le rafraîchissement et engendre la pluie : ainsi fait le Saint-Esprit de ceux qu'il remplit, il les élève au-dessus de la terre et leur inspire le mépris des choses terrestres. Selon ces paroles d'Ezéchiel : (VIII) « L'Esprit m'a élevé entre le ciel et la terre. » (I) « Partout où allait l'Esprit, et où l'Esprit s'élevait, les roues s'élevaient aussi, et le suivaient, parce que l'Esprit de vie était dans les roues. » Saint Grégoire dit de son côté : « Quand on a goûté de l'Esprit, à l'instant toute chair devient insipide. » L'Esprit-Saint refroidit contre les ardeurs du vice. Aussi a-t-il été dit à Marie (saint Luc, I) : « Le Saint-Esprit surviendra en vous, et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre, » c'est-à-dire, elle vous refroidira contre toutes les ardeurs du vice. C'est pour cela que l'Esprit-Saint est appelé eau, parce qu'il a une vertu régénérative. « Si quelqu'un croit en moi, dit J.-C. (saint Jean, VII), il sortira de son cœur des fleuves d'eau vive » — ce qu'il entendait de l'Esprit-Saint que devaient recevoir ceux qui croiraient en lui. Enfin l'Esprit-Saint engendre une pluie de larmes. Le psaume (CXLVII) dit : « Son Esprit soufflera et les eaux couleront », c'est-à-dire les larmes. 3° Il s'est montré sous la forme d'un souffle. Le souffle est agile, chaud, doux et nécessaire pour la respiration : de même aussi l'Esprit-Saint est agile, c'est-à-dire prompt à se répandre ; il est plus actif que toutes les substances agissantes. La glose explique ainsi ces paroles des Actes : « On entendit tout d'un coup un grand bruit, comme d'un vent impétueux, qui venait du ciel », la grâce du Saint-Esprit, dit-elle, ne connaît pas les obstacles d'un retard. En second lieu, il est chaud pour embraser : « Je suis venu, est-il dit en saint Luc (XII), apporter le feu sur la terre, et que veux-je, sinon qu'il brûle. » Ce qui l'a fait comparer dans le Cantique (XV) à l'auster qui est un vent chaud : « Retirez-vous, aquilon, venez, vent du midi, soufflez de toutes parts dans mon jardin et que les parfums en découlent. » En troisième lieu, il est doux pour adoucir. Aussi pour indiquer sa douceur, on donne le nom d'onction ; comme dans la 1^{re} épître canonique de saint Jean (II) : « Son onction vous enseigne toutes choses » ; 2° le nom de rosée. L'Eglise chante en effet (I) : « Que l'Esprit-Saint répande sa rosée céleste pour rendre nos cœurs féconds en bonnes oeuvres. *Et sui roris intima aspersione fecundet.* » 3° Le nom de souffle léger. On lit au III^e livre des Rois (XIX) : « Après le feu, on entendit le souffle d'un petit vent doux » et le Seigneur y était. En quatrième lieu, il est nécessaire pour la respiration. Le souffle est tellement nécessaire pour respirer, que s'il cessait pendant une heure, l'homme mourrait aussitôt. Il faut l'entendre aussi en ce sens du Saint-Esprit. D'où vient que le psaume dit : « Vous leur ôterez l'esprit, et ils tomberont dans la défaillance et retourneront dans leur poussière. Envoyez votre Esprit et ils seront créés de nouveau, et vous renouvellerez la face de la terre. » Saint Jean dit aussi (VI) « C'est l'Esprit qui vivifie, la

chair ne sert de rien. Les paroles que je vous ai dites sont elles-mêmes esprit et vie. » 4° Il s'est montré sous la forme de feu. 5° Sous la forme de langue, d'après ces paroles des Actes (II) « En même temps ils (les disciples) virent paraître comme des langues de feu qui se partagèrent et qui s'arrêtèrent sur chacun d'eux. » Plus bas se trouvera l'explication de ces deux formes.

III. En quel temps fut-il envoyé ? Ce fut le cinquantième jour après Pâques, pour faire comprendre que la perfection de la loi vient du Saint-Esprit, ainsi que la récompense éternelle et la rémission des péchés. Il est la perfection de la loi, en ce que, d'après la glose, à dater du cinquantième jour où l'agneau avait été immolé d'avance, la loi fut donnée au milieu du feu ; dans le Nouveau-Testament aussi, cinquante jours après la Pâque de J.-C., le Saint-Esprit descendit au milieu du feu. La loi, c'était sur le mont. Sinaï, le Saint-Esprit, sur le mont Sion. La loi fut donnée au sommet d'une montagne, le Saint-Esprit dans le cénacle ; d'où il paraît clairement que l'Esprit-Saint lui-même est la perfection de la loi, parce que l'accomplissement de la loi, c'est l'amour. 2° C'est la récompense éternelle. La glose dit en effet : « De même que les quarante jours pendant lesquels J.-C. conversa avec ses disciples, désignent l'Eglise actuelle, de même le cinquantième jour auquel est donné le Saint-Esprit veut dire le denier de la récompense éternelle. » 3° C'est la rémission des péchés. La glose ajoute au même endroit : « De même que dans la cinquantième année arrivait l'indulgence du Jubilé, de même par le Saint-Esprit, les péchés sont remis. » Ce qui suit se trouve encore dans la Glose : « Dans ce jubilé spirituel, les accusés sont relâchés, les dettes remises, les exilés rappelés dans leur patrie, l'héritage perdu est restitué, c'est-à-dire que les hommes vendus au péché sont délivrés du joug de la servitude. » Les condamnés à mort sont relâchés et délivrés : c'est pour cela qu'il est dit dans l'épître aux Romains (VIII) « La loi de l'esprit de vie qui est en J.-C. m'a délivré de la loi du péché et de la mort. » Les dettes des péchés sont remises ; parce que (saint Pierre, I, 4) « la charité couvre la multitude des péchés. » Les exilés sont rappelés dans la patrie : Il est dit dans le Psaume (CXLII) : « Votre esprit, qui est bon, me conduira dans une terre unie. » L'héritage perdu est restitué : « L'Esprit, est-il dit dans l'épître aux Romains (VIII), rend témoignage à notre esprit que nous sommes enfants de Dieu. Si nous sommes enfants, nous sommes aussi héritiers. » Les esclaves sont délivrés du péché. Aux Corinthiens on trouve (II,4) : « Où est l'Esprit du Seigneur, là est la liberté. »

IV. Combien de fois fut-il envoyé aux apôtres : Il faut savoir, que, d'après la glose, il leur a été donné trois fois : 1° avant la Passion, 2° après la Résurrection, 3° et après l'Ascension : la première fois pour faire des miracles, la seconde pour remettre les péchés, la troisième pour affermir leurs coeurs. La première fois, ce fut quand J.-C. les envoya prêcher, et leur donna la puissance de chasser tous les démons et de guérir les infirmités. Tous ces

miracles sont l'œuvre du Saint-Esprit selon ces paroles de saint Mathieu (XII) : « Si c'est par l'Esprit de Dieu que je chasse les démons, le royaume de Dieu est donc venu jusqu'à vous. » Cependant, opérer des miracles n'est pas une conséquence de la possession du Saint-Esprit, parce que selon la parole de saint Grégoire : « Les miracles ne font pas l'homme saint, mais ils le montrent. » Et parce que l'on fait des miracles ce n'est pas une raison, pour avoir l'Esprit-Saint, puisque les méchants eux-mêmes allèguent qu'ils ont fait des miracles. (Saint Mathieu, VII) « Seigneur, n'avons-nous pas prophétisé en votre nom ? N'avons-nous pas chassé les démons en votre nom ? et n'avons-nous pas fait plusieurs miracles en votre nom ? » Car Dieu fait des miracles par son autorité, les anges par l'infériorité de la matière, les démons, par des vertus naturelles qui résident dans les choses, les magiciens par des contrats secrets avec les démons, les bons chrétiens par une justice manifeste, les mauvais chrétiens par les apparences d'une justice reconnue. La seconde fois que J.-C. donna le Saint-Esprit aux apôtres, ce fut quand il souffla sur eux en disant : « Recevez le Saint-Esprit, les péchés seront remis à ceux auxquels vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux auxquels vous les retiendrez. » Cependant nul ne saurait remettre le péché quant à la souillure qu'il produit et qui réside dans l'âme, ni quant à la culpabilité qui engage à la peine éternelle ; ni quant à l'offense faite à Dieu, toutes misères qui sont remises seulement par l'infusion de la grâce et en vertu de la contrition. On dit cependant que le prêtre absout, tant parce qu'il déclare le pénitent absous de la faute que parce qu'il change la peine du purgatoire en une peine temporelle et qu'il remet une partie elle-même de la peine temporelle. La troisième fois qu'il donna le Saint-Esprit à ses apôtres, ce fut aujourd'hui, alors que leurs cœurs étaient tellement fortifiés qu'ils ne craignaient en rien les tourments : selon le mot du Psalmiste (XXXII) : « C'est l'esprit (le souffle) de sa bouche qui a produit toute leur force. » Et selon ces paroles de saint Augustin : « Telle est la grâce du Saint-Esprit que s'il trouve la tristesse, il la dissipe, s'il trouve des désirs mauvais, il les consume ; s'il trouve la crainte, il la chasse. » Saint Léon, pape, dit de son côté : « Si l'Esprit-Saint était l'objet de l'espoir des apôtres, ce n'était pas tout d'abord pour habiter dans des cœurs sanctifiés, mais pour les enflammer davantage après leur sanctification, pour verser en eux une plus grande abondance de grâces. Il les comblait de ses dons, il ne commençait pas leur conversion. Et cependant son oeuvre n'était pas nouvelle, parce qu'il était plus riche en largesses. »

V. De quelle manière fut-il envoyé ? Il fut envoyé avec bruit, en forme de langues de feu, et ces langues apparurent en se posant. Le bruit fut subit, venant du ciel, véhément et remplissant. Il fut subit parce que le Saint-Esprit ne connaît pas les obstacles d'un retard : il venait du ciel, parce qu'il rendit les apôtres célestes, il fut véhément, mot qui signifie : détruisant le malheur (*me adimens*), soit parce qu'il détruit tout l'amour charnel dans l'esprit, d'où

vient véhément (*vehens mentent*) : Il fut remplissant, parce que l'Esprit-Saint remplit tous les apôtres d'après ce texte des Actes :

« Ils furent tous remplis du Saint-Esprit. » Il y a trois signes auxquels on reconnaît la plénitude, et ces trois signes se trouvent dans les apôtres. Le premier c'est de ne pas rendre de son ; par exemple le tonneau plein ne rend aucun son. Quand Job dit (VI) : « Le boeuf fait-il entendre ses mugissements lorsqu'il est devant une crèche pleine ? c'est comme s'il disait : « Lorsque la crèche du cœur contient la plénitude de la grâce, il ne saurait jeter des murmures d'impatience. Les apôtres possédèrent ce signe, parce qu'au milieu de leurs tribulations, ils ne rendirent aucun son d'impatience ; il y a mieux : « Ils sortaient du conseil tout remplis de joie de ce qu'ils avaient été jugés dignes de souffrir des opprobres pour le nom de Jésus (Act., V). » Le second signe, c'est de ne pas pouvoir en contenir plus, et d'en posséder assez. En effet quand un vase est plein, il ne peut contenir autre chose ; comme aussi quand un homme est rassasié, il n'a plus d'appétit : de même les saints qui ont la plénitude de la *grâce*, ne peuvent recevoir aucun goût pour les amours terrestres. « Tout cela m'est à dégoût, est-il dit dans Isaïe (I). Je n'aime point les holocaustes de vos béliers. » De même ceux qui ont goûté des douceurs divines n'ont pas soif des vanités terrestres. « Celui, dit saint Augustin, qui aura bu du fleuve du paradis dont une goutte est plus grande que l'océan, peut être assuré que la soif de ce monde sera étanchée en lui. » Les apôtres possédèrent ce signe, car ils ne voulurent avoir rien en propre, mais ils partagèrent tout en commun. Le troisième signe c'est de déborder, comme ce fleuve dont il est parlé dans l'Ecclésiastique (XXIV) « Il répand la sagesse comme le Phison répand ses eaux. » Ce qui signifie à la lettre : Le propre de ce fleuve, c'est de déborder et d'arroser tout ce qui l'entoure. Ainsi les apôtres commencèrent à déborder, parce qu'ils se mirent à parler différentes langues. C'est ici que la glose dit : « Voici le signe de la plénitude : le vase plein se répand : le feu ne peut rester caché en lui-même. » Ils commencèrent donc à arroser ce qui les entourait : de là vient que saint Pierre se mit à prêcher et convertit trois mille personnes. » Secondement, il fut envoyé en forme de langues de feu. Il y a là-dessus trois points à examiner : 1° pourquoi en langues et en langues de feu tout à la fois, 2° pourquoi en forme de feu plutôt qu'en un autre élément ; 3° pourquoi en forme de langue plutôt que d'un autre membre. En premier lieu, il faut savoir que c'est pour trois raisons qu'il apparut en langues de feu : a) afin que les apôtres préférassent des paroles de feu ; b) afin qu'ils prêchassent une loi de feu, c'est-à-dire une loi d'amour. Voici les paroles de saint Bernard sur ces deux premières raisons : « Le Saint-Esprit est venu en langues de feu afin de dire des paroles de feu dans les langues de toutes les nations ; en sorte que ce furent des langues de feu qui prêchaient une loi de feu ; » c) afin que les apôtres connussent que c'était par eux que parlait l'Esprit-Saint qui est feu ; afin qu'ils n'eussent aucune défiance

là-dessus ; afin qu'ils ne s'attribuassent pas les conversions des autres, et que tous écoutassent leurs paroles comme celles de Dieu.

En second lieu, il fut envoyé sous la forme du feu pour beaucoup de raisons. La 1^{re} se tire des sept espèces de grâce qu'il donne : car l'Esprit, comme le feu, abaisse les hauteurs par le don de crainte ; il amollit les duretés par le don de piété ; il illumine les lieux obscurs par la science ; il resserre les fluides par le conseil ; il consolide les choses sans consistance par la force ; il clarifie les métaux dont il ôte la rouille par le don d'intelligence ; il se dirige en haut par le don de sagesse. La 2^e se tire de sa dignité et de son excellence : en effet le feu l'emporte sur tous les éléments, par son apparence, par son rang et par sa force : par son apparence, en raison de la beauté qu'il présente dans sa lumière ; par son rang, en raison de la sublimité de sa position. L'Esprit-Saint aussi l'emporte sur tout en ces différents cas. Quant à l'apparence l'Esprit-Saint est appelé sans tache. Liant à son rang, il renferme toutes les intelligences ; quant à sa force, il la possède en toute manière. La 3^e se tire de ses différentes propriétés. Raban expose ainsi cette raison : « Le feu, de sa nature, contient quatre propriétés : il brûle, il purge, il échauffe et il éclaire. Pareillement le Saint-Esprit brûle les péchés, purge les coeurs, chasse la tiédeur et éclaire l'ignorance. Il brûle les péchés, selon cette parole du prophète Zacharie (XIII) « Je les ferai passer par le feu où je les épurerai comme on épure l'argent. » C'était encore par ce feu que le prophète demandait à être brûlé quand il disait (Ps. XXV) « Brûlez mes reins et mon cœur. » Il purge les coeurs, selon ce mot d'Isaïe (IV) : « Ils seront appelés saints quand le Seigneur aura lavé Jérusalem du sang qui est au milieu d'elle, par un esprit de justice et un esprit d'ardeur. » Il chasse la tiédeur : c'est pour cela qu'il est dit (Rom., XII) de ceux qui sont remplis du Saint-Esprit : « Conservez-vous dans la ferveur de l'esprit. »

Saint Grégoire dit aussi : « Le Saint-Esprit est apparu en forme de feu parce qu'il dissipe l'engourdissement de la froideur de tout cœur qu'il remplit, et qu'il l'enflamme du désir de son éternité. » Il éclaire l'ignorance, d'après ces paroles du livre de la Sagesse (IX) : « Et il pourra connaître votre pensée, si vous ne donnez vous-même la sagesse, et si vous n'envoyez votre Esprit-Saint du plus haut des cieux ? » Comme aussi dans la 1^{re} épître aux Corinthiens (II), on lit : « Or, Dieu nous a révélé par l'Esprit-Saint. » La 4^e se prend de la nature de son amour : car l'amour a trois points de ressemblance avec le feu. 1^o Le feu est toujours en mouvement, de même aussi l'amour du Saint-Esprit fait que ceux qui en sont remplis sont toujours occupés à faire de bonnes oeuvres ; et c'est la raison pour laquelle saint Grégoire dit : « Jamais l'amour de Dieu n'est oisif. S'il existe, il opère des merveilles ; mais s'il néglige les bonnes oeuvres, l'amour n'existe pas. » 2^o De tous les éléments le feu est celui qui consiste le plus dans la forme et qui tient le moins de la matière. Il en est ainsi de l'amour du Saint-Esprit : celui qui en est rempli est peu épris

de l'amour des choses terrestres et a beaucoup d'attachement pour les choses célestes et spirituelles, de sorte qu'il n'aime plus les choses charnelles d'une manière charnelle, mais qu'il aime de préférence les choses spirituelles d'une façon spirituelle. Saint Bernard distingue quatre sortes d'amours : l'amour de la chair pour la chair, l'amour de l'esprit pour la chair, l'amour de la chair pour l'esprit, et l'amour de l'esprit pour l'esprit lui-même. 3° Le feu abaisse ce qui s'élève, il tend à s'élever, il resserre et unit les fluides. Ces trois propriétés font connaître les trois sortes de forces qui sont dans l'amour, comme le dit saint Denys dans son livre des *Noms divins* : « Il a une force inclinative, une force élévatrice et une force coordinative. Il abaisse les choses supérieures au-dessous des inférieures, il élève les inférieures au-dessus des supérieures, il coordonne ensemble les choses semblables. » On trouve ces trois effets dans ceux que l'Esprit-Saint remplit : il les abaisse par l'humilité et le mépris d'eux-mêmes ; il les élève par le désir des choses supérieures, et il établit entre eux l'uniformité de mœurs. 3° Pourquoi le Saint-Esprit apparaît-il sous la forme de langues, plutôt que sous la forme d'un autre membre ? On en donne trois raisons. En effet la langue est un membre enflammé du feu de l'enfer, difficile à gouverner, et utile quand on en fait un bon usage. Or, si la langue était enflammée du feu de l'enfer, elle avait donc besoin du feu du Saint-Esprit (saint Jacques, III) : « La langue est un feu », car elle se gouverne avec difficulté : c'est pour cela qu'elle a, plus que les autres membres, besoin de la grâce du Saint-Esprit. Saint Jacques ajoute que la nature de l'homme est capable de dompter et a dompté en effet toutes sortes d'animaux. Si donc la langue est d'une telle utilité quand elle est bien dirigée, il fut donc nécessaire qu'elle eût le Saint-Esprit pour guide. Il apparut encore en forme de langue, pour signifier qu'il est d'une grande nécessité à ceux qui prêchent. Il les fait parler avec chaleur et intrépidité ; c'est pour cela qu'il fut envoyé en forme de feu. « Le Saint-Esprit, dit saint Bernard, est venu sur les apôtres en forme de langues de feu, afin qu'ils parlassent avec feu, et que les langues de feu prêchassent une loi de feu. » Ils parlèrent avec confiance et intrépidité : « Ils furent tous, disent les Actes (IV), remplis du Saint-Esprit et se mirent à annoncer avec confiance la parole de Dieu. » Ils parlèrent plusieurs langues, selon que l'exigeait l'intelligence de leurs auditeurs. Aussi lisons-nous dans les Actes (II) qu'ils se mirent à parler différentes langues. Leur prédication fut utile selon le besoin et pour l'édification de tous. « L'Esprit du Seigneur est sur moi, dit Isaïe (LXI) : car le Seigneur m'a rempli de son onction, il m'a envoyé pour annoncer sa parole à ceux qui sont doux, pour guérir ceux qui ont le cœur brisé. » Troisièmement, ces langues apparurent en se posant pour donner à entendre que le Saint-Esprit était nécessaire et à ceux qui président et à ceux qui jugent, parce qu'il confère l'autorité de remettre les péchés. « Recevez le Saint-Esprit, est-il dit dans l'évangile de saint Jean (XX) : les péchés seront remis à ceux auxquels vous les remettrez. » Il confère la science pour juger, selon ces paroles d'Isaïe : « Je répandrai mon esprit sur lui et il

rendra la justice aux nations » Il confère la douceur pour supporter : « Je prendrai, dit le Seigneur à Moïse (Nombres, XI, 17), de l'Esprit qui est en vous et je leur en donnerai (aux anciens d'Israël) afin qu'ils soutiennent avec vous le fardeau de ce peuple. » L'Esprit de Moïse était un esprit de douceur, selon que le témoigne le livre des Nombres (XII) « Moïse était de tous les hommes le plus doux qui fût sur la terre. » — Il confère l'ornement de la sainteté pour embellir. Job dit (XXVI) : « L'Esprit du Seigneur a orné les cieux. »

VI. Sur qui fut-il envoyé ? Sur les disciples qui étaient des réceptacles purs et préparés à recevoir le Saint-Esprit, pour sept qualités qui se trouvèrent en eux. 1° Ils furent calmes d'esprit ; on le voit par ces mots : « Quand les jours de la Pentecôte furent accomplis », c'est-à-dire les jours de repos. En effet cette fête était consacrée au repos. « Sur qui reposera mon esprit, dit Isaïe (LXVI), si ce n'est sur celui qui est humble ? » 2° Ils étaient unis par les liens de l'amour, ce qui est indiqué par ces paroles : « Ils étaient tous ensemble. » Il n'y avait en effet parmi eux qu'un seul cœur et une seule âme : car de même que l'esprit de l'homme ne vivifie les membres du corps qu'autant qu'ils sont unis dans la vie, de même le Saint-Esprit ne vivifie que les membres spirituels. Et comme le feu s'éteint dès lors qu'on éloigne les morceaux de bois, de même aussi l'Esprit-Saint disparaît où n'habite pas la concorde. C'est pour cela que l'on chante dans l'office des Apôtres : « La divinité les a trouvés unis par la charité, elle les a inondés de lumière. » 3° Ils étaient renfermés dans un lieu. C'est pour cela qu'il est dit aux Actes : « Ils étaient dans un même local », c'est-à-dire, dans le cénacle. « Je la conduirai, est-il dit dans Osée (II), dans la solitude et je lui parlerai au cœur. » 4° Ils étaient assidus dans la prière, d'après ces paroles des Actes (I) : « Ils persévéraient tous unanimement en prière. Et nous chantons ¹ : « Les apôtres étaient en prière, alors qu'un bruit subit annonce la venue de Dieu. » Or, pour recevoir le Saint-Esprit, l'oraison est nécessaire, comme le dit le livre de la Sagesse (VII) : « J'ai prié et l'esprit de sagesse est venu en moi » ; et dans saint Jean (XIV) « Je prierai mon Père, et il vous donnera un autre Paraclet. »

Ils étaient doués d'humilité, ce que veut dire ce mot, ils étaient assis. Le Psaume dit : « Vous envoyez les fontaines dans les vallées », c'est-à-dire, vous donnez aux humbles la grâce du Saint Esprit : ce qui est encore confirmé par ce texte : « Sur qui reposera mon esprit, si ce n'est sur celui qui est humble ? » 6° Ils étaient en paix comme l'indiquent ces mots : « Ils étaient dans Jérusalem », qui signifie Vision de Paix. Saint Jean montre que la paix

¹ Hymne des Matines de la Pentecôte.

Hora diei tertia,
Apostolorum, Repente de coelo sonus
Deum venire nuntiat.

Version antérieure à la correction des hymnes romaines.

est nécessaire pour recevoir le Saint-Esprit (saint Jean, XX). Aussitôt qu'il leur eut souhaité la paix en disant : « La paix soit avec vous », il souffla aussitôt sur eux et dit : « Recevez le Saint-Esprit. » 7° Ils étaient élevés en contemplation : ceci est marqué en ce qu'ils reçurent le Saint-Esprit alors qu'ils se trouvaient dans la partie supérieure du cénacle. La glose dit en cet endroit : « Celui qui désire le Saint-Esprit s'élève au-dessus de la demeure de sa chair, qu'il foule par la contemplation de son esprit. »

VII. Pourquoi fut-il envoyé ? Le Saint-Esprit fut envoyé pour six causes. Le texte suivant est l'autorité sur laquelle on s'appuie : « Mais le consolateur qui est l'Esprit-Saint que mon Père enverra en mon nom, vous enseignera toutes choses. » 1° Il fut envoyé pour consoler les affligés. Paraclet veut dire consolateur. Isaïe dit : « L'Esprit du Seigneur est sur moi, et il ajoute, pour apporter de la consolation à ceux qui pleurent dans Sion » (Isaïe, LXI). « L'Esprit-Saint, dit saint Grégoire, est appelé consolateur, parce que ceux qui gémissent d'avoir commis le péché sont préparés par lui à l'espoir du pardon. La tristesse qui s'était emparée de leur esprit affligé disparaît ». 2° Pour ressusciter les morts. Selon cette parole d'Ezéchiel (XXXVII) « C'est l'Esprit qui vivifie : os arides, écoutez la parole du Seigneur. Je ferai entrer en vous l'Esprit et vous vivrez. » 3° Pour sanctifier ceux qui sont immondes. Aussi on dit l'Esprit, parce qu'il vivifie, et saint parce qu'il sanctifie et rend pur. Saint et pur, c'est une même chose. Le Psaume (XLV) porte : « Un fleuve tranquille réjouit la cité de Dieu » ; ce fleuve c'est la grâce du Saint-Esprit qui purifie et qui ne tarit pas : la cité de Dieu, c'est l'Eglise de Dieu, et par ce fleuve, le Très-Haut a sanctifié son tabernacle. 4° Pour affermir l'amour au milieu de ceux qui sont désunis par la haine. « Mon Père lui-même vous aime » (saint Jean, XIII). Le Père, c'est celui qui nous aime tout naturellement. S'il est notre Père, et que nous sommes ses enfants, et si nous sommes tous frères à l'égard les uns des autres, qu'une amitié parfaite règne entre les frères. 5° Pour sauver les justes. Quand J.-C. dit : « Mon Père vous l'enverra en mon nom », il rappelle l'idée de Sauveur renfermée dans ce nom de Jésus. Donc c'est au nom de Jésus, c'est-à-dire de Sauveur que le Père a envoyé le Saint-Esprit afin de montrer qu'il est venu pour sauver les nations. 6° Pour instruire les ignorants : « Il vous enseignera toutes choses, dit J.-C. »

VIII. Par quel moyen a-t-il été donné ? Ce fut 1° par l'oraison. Ainsi nous avons vu plus haut que c'était alors que les apôtres priaient, et en saint Luc « Alors que Jésus priait, le Saint-Esprit descendit. » 2° En écoutant avec dévotion et attention la parole de Dieu. « Pierre parlait encore que l'Esprit-Saint tomba sur eux » (Actes, X). 3° Par l'assiduité aux bonnes oeuvres, signifiée dans l'imposition des mains. « Alors ils imposaient les mains sur eux... » (Actes, VIII). L'imposition des mains signifie encore l'absolution que l'on donne à confesse.